



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Opération de reconversion urbaine du secteur Franchepré - Cœur de ville sur la commune de JOEUF

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de JOEUF

Raison sociale

Mairie

N° SIRET

2 1 5 4 0 2 8 0 1 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Administration publique générale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CORZANI

Prénom(s)

André

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus	Création d'environ 120 places de stationnement : 8 places à l'arrière de l'ancien Leader Price (création après démolition d'un bâti), 60 places en stationnement végétalisé le long de la Rue de la Gare (désimperméabilisation d'un parking existant), 5 à 7 places Rue du Sâ (à la place du n°9 démolie) et 50 places de stationnement aérien (en remplacement des garages actuels Rue du Sâ).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Déconstruction partielle de l'ancien Leader Price ;
- Démolition des bâtis sis 8, 9 et 16 Rue du Sâ ;
- Démolition des garages individuels sis Rue du Sâ ;
- Démolition partielle et réhabilitation des bâtis sis sur la parcelle AD 2081 ;
- Création de places de stationnement végétalisées le long de la Rue de la Gare ;
- Et création d'espaces publics ouverts végétalisés dédiés à la détente et aux loisirs.

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la résorption d'une friche urbaine (ancien Leader Price) et sa transformation en lieu de vie au profit des habitants de la ville de Joëuf. De façon plus précise, cette reconversion permettra également d'améliorer plus largement le quartier en retravaillant les dessertes locales et le paysage urbain, notamment au travers des travaux suivants :

- déconstruction partielle en passant d'un R+2 à R+1 de l'ancien supermarché en vue de créer au rez-de-chaussée un tiers-lieu et un cabinet paramédical et au R+1 des logements allant du T3 au T5 ;
- aménagement de perméabilités urbaines afin de désenclaver la Rue du Sâ (qui sera également transformée en voirie partagée) et végétalisation des espaces publics (désimperméabilisation et création d'îlots de fraîcheur) ;
- réhabilitation des bâtis situés sur la parcelle AD 2081 en vue d'y créer des logements (certainement à vocation sociale), et déconstruction d'autres bâtis de la même parcelle pour laisser place à un espace public végétalisé ;
- création de lieux ouverts et arborés de détente et de loisirs (aires de jeux pour enfants) ;
- création et remplacement de places de stationnement (désimperméabilisation) afin de maintenir une offre suffisante autour de la rue commerçante de Franchepré et accueillir les besoins liés aux nouveaux usages ;
- reconnexion du quartier de Franchepré au centre urbain.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux s'échelonneront sur plusieurs années, une fois le foncier maîtrisé (paiement des indemnités aux propriétaires dans le cadre du dossier d'expropriation).

Les travaux s'effectueront en plusieurs phases :

- La 1ère phase concernera la parcelle AD 2081 où certains bâtis seront déconstruits pour laisser place à un espace public végétalisé et d'autres bâtis seront réhabilités pour accueillir des logements (foncier déjà maîtrisé) ;
- Les phases suivantes seront effectuées à mesure de la maîtrise foncière : déconstruction partielle et réhabilitation de l'ancien Laeder Price, aménagements extérieurs (espaces publics désimperméabilisés et stationnements végétalisés), ouvertures vers la Rue du Sâ (au moyen de la démolition de deux bâtiments délaissés), déconstruction de garages (aujourd'hui sous-utilisés et délaissés) et reconstitution de stationnements.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- Une partie de l'actuel parking en enrobés du Leader Price (partie basse) sera désimperméabilisée et réaménagée en espace public végétalisé ;
- La partie haute de l'actuel parking accueillera toujours des stationnements mais ceux-ci seront réaménagés (désimperméabilisation, végétalisation en implantant un arbre 1 place sur 4) ;
- Démolition des garages actuels, aujourd'hui délabrés et sous-utilisés, et reconstitution d'une offre de stationnement retravaillée et optimisée ;
- Pour la parcelle AD 2081, supportant aujourd'hui des bâtis en ruine et faisant l'objet de dépôts d'ordures sauvages, réhabilitation de plusieurs bâtiments existants et création d'un espace végétalisé et arboré à vocation publique, connecté au nouveau quartier de Franchepré.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La Commune de JOEUF a fait appel à l'Établissement Public de Grand Est (EPFGE) en vue de déposer un Dossier d'Utilité Publique - Expropriation (DUP - Travaux) afin de maîtriser les parcelles nécessaires au projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie globale du projet (périmètre du dossier de DUP)	01 ha 12 a 24 ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Rues du Sâ, Franchepré et de la Gare

Lieu-dit :

Localité : JOEUF

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de JOEUF du 28/01/2008 modifié le 26/09/2013. Le périmètre du projet est situé en zone UB (zone urbaine à vocation mixte : habitation, commerces, services) + PPRM.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

--	--

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Minier (PPRM) : le périmètre du projet est situé en zone orange O9 (secteurs d'aléa d'affaissement progressif).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRM approuvé par arrêté du Préfet du 23/08/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Démolition partielle de l'ancien supermarché, démolition totale des 8, 9 et 16 Rue du Sâ, démolition totale des garages individuels Rue du Sâ et démolition partielle des bâtis sis sur la parcelle AD 2081.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Miniers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact sur le trafic routier en période de travaux. Une fois le projet réalisé, desserte locale de nouveaux logements et services dans un secteur actuellement partiellement délaissé. Les stationnements reconstitués seront à même d'accueillir les usages exogènes actuels, ainsi que les futurs usages endogènes et exogènes du projet.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'amiante et de plomb dans les bâtiments partiellement ou totalement démolis (gestion en phase travaux selon la réglementation).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Requalification urbaine avec un travail sur les voies de circulation, la création d'espaces paysagers et l'accueil de nouveaux services et logements. Le projet comporte une importante part de désimperméabilisation (anciens parkings).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty text box for describing transboundary effects]

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

[Empty text box for describing environmental assessment results]

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Désimperméabilisation de parkings et création de places de stationnement végétalisées et d'une place publique désimperméabilisée afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales ;
- Enlèvement des déchets sauvages présents sur la parcelle AD 2081 ;
- Végétalisation d'un site actuellement minéral, permettant de lutter contre les îlots de chaleur urbains ;
- Gestion selon la réglementation des déchets dangereux issus du chantier (amiante et plomb) ;
- Traitement énergétique et architectural du Leader Price réhabilité (respect de la RT 2020, intégration de panneaux photovoltaïques en toiture, récupération et gestion des eaux pluviales, organisation bioclimatique, emploi de matériaux biosourcés) ;
- Intervention en reconversion d'une friche urbaine, permettant la résorption de bâtis dégradés afin de proposer un cadre de vie apaisé aux habitants, installation de services à la population (tiers-lieu, cabinet paramédical) et de logements en renouvellement urbain, à proximité des transports publics (gare de Joeuf à 300 mètres).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant situé en centre-ville de JOEUF, il n'impacte pas la biodiversité et participe, par la création de logements en milieu urbain et en reconversion d'une friche, à éviter l'imperméabilisation d'espaces agricoles et naturels. Il s'agit de reconverter une friche urbaine et des bâtis insalubres, tout en créant des espaces végétalisés (zones de respiration et de fraîcheur en centre-ville) et en désimperméabilisant largement des espaces aujourd'hui minéraux (parkings) afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Le projet vise également le traitement énergétique et architectural du Leader Price réhabilité (respect de la RT 2020, intégration de panneaux photovoltaïques en toiture, récupération et gestion des eaux pluviales à l'échelle du bâtiment, organisation bioclimatique des logements, emploi de matériaux biosourcés).

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan périmétral des travaux	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Caractéristiques principales des ouvrages	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Étude technique, programmatique et d'aménagement - Sagacité - Berest - Août 2022	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Liste des parcelles incluses dans le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom CORZANI

Prénom André

Qualité du signataire Maire de la Ville de JOEUF

À JOEUF

Fait le 07/04/2023



Signature du (des) demandeur(s)

